

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00612
Numéro SIREN : 412 981 227
Nom ou dénomination : ACTE 2

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2018 sous le numéro de dépôt 3480

ACTE 2

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 20 000 Euros
Siège social : 1931 Route de Caumont
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
412 981 227 RCS AVIGNON

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2017

L'an Deux Dix-Sept,
Le 29 Septembre,
A 10 heures,

La soussignée Madame BRUNEAU Vérane, présidente de la société LILI JEANNE, Présidente, associée unique et propriétaire de la totalité des actions de la société ACTE 2, société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros,
La société « DBS », représentée par M. Didier BROCHIER Commissaire aux Comptes, a été régulièrement convoquée comme prévu par la loi et le règlement, n'assiste pas à la réunion.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seule associée et présidente de la société, l'associée unique, a :

- Etablie et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2017.
- Etablie le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017,
- le Quitus à la présidence,
- l'Affectation des résultats de l'exercice,
- l'Approbation des opérations relatives à la rémunération de la présidence,
- l'Approbation des opérations relatives au versement de cotisations complémentaires pour le compte de la présidence,
- l'Approbation des opérations relatives aux avantages en nature accordés à la présidence,
- l'Approbation des opérations relatives aux contrats de travaux conclus entre la société et un membre proche de la direction ou de l'actionnariat,
- l'Approbation des opérations relatives à l'octroi de délégations financières,
- l'Approbation des opérations relatives à l'octroi d'un taux de rémunération des comptes courants,
- l'Approbation des opérations relatives aux cessions d'immobilisations,
- l'Approbation des opérations entrant dans le cadre des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- Questions diverses,

VB.

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 mars 2017, tels qu'elle les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique constate que les comptes laissent ressortir un déficit net de tout impôt de 83 868 Euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- aux autres réserves : -83 868 Euros

Après ces divers mouvements les comptes de capitaux se présenteront de la sorte

- Capital social : 20 000 Euros
- Réserve légale : 2 000 Euros
- Autres réserves : 114 420 Euros

Situation nette : 136 420 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts nous vous rappelons que des dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents ;

- Au titre de l'exercice 2016 NEANT
- Au titre de l'exercice 2015 NEANT
- Au titre de l'exercice 2014 49 500 Euros

TROISIEME DECISION

L'associée unique approuve l'absence de rémunération versée à Madame Vérane BRUNEAU, Présidente, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 2 janvier 2017.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique approuve l'absence de cotisations complémentaires versées pour le compte de Madame Vérane BRUNEAU, Présidente, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 2 janvier 2017.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique approuve l'absence d'avantages en nature versés pour le compte de la présidence pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

SIXIEME DECISION

L'associée unique approuve l'absence de contrat de travail conclu entre la société et un membre proche de la direction ou de l'actionnariat, pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

SEPTIEME DECISION

L'associée unique approuve l'absence de délégation financière octroyée par la présidence pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

HUITIEME DECISION

L'associée unique approuve l'absence de rémunération accordée aux comptes courants pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

NEUVIEME DECISION

L'associée unique approuve l'absence de cession d'immobilisation pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

DIXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions.

Madame BRUNEAU Vérane

Représentant la Société LILI JEANNE
Associée unique et Présidente





IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01042016	et clos le	31032017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 208-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société ACTE 2		1931 ROUTE DE CAUMONT	
SIRET	4 1 2 9 8 1 2 2 7 0 0 0 2 5	84800 L ISLE SUR LA SORGUE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	ACTIVITES SECURITE PRIVE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit	88 302
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jaunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CONSEIL REVISION EXPERTISE COMP 8 RUE LOUIS REGE 13008 MARSEILLE Tél: 04 84 26 84 84	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 17/07/2017 Lieu: L ISLE SUR LA SORGUE
Tél:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
	Signature: MME BRUNEAU

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Copie certifiée conforme
à l'original
CONSEIL REVISION EXPERTISE COMPTABILITE

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions				e
autres que celles visées en (a),				f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 1931 ROUTE DE CAUMONT		84800 L ISLE SUR LA SORGUE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 41298122700025		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31 03 2017	
		N-1 31 03 2016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	
		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20.....000.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	198 288	189 977
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(83 868)	8 311
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	136 420	220 288
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	234	165
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		2 190
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	32 909	23 008
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 702	28 115
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 632	834
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	59 476	54 313
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	195 896	274 601
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	59 476	54 313
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société ACTE 2				Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
			biens*				
	services*	FG	294 863	FH		FI	294 863 384 596
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	294 863	FK		FL	294 863 384 596
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	6 728 191	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	301 590 384 787	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	288 557 234 053
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 422 3 720
	Salaires et traitements*					FY	63 630 114 121
	Charges sociales (10)					FZ	13 312 33 908
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	2 658 3 053
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	16 226 99
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	386 805 388 955
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(85 214) (4 168)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	753 562
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	753 562
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(753) (562)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(85 968) (4 730)	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2017

Page 6

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 100	13 287	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 100	13 287	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 100	13 287	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		246	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	303 690	398 074	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	387 558	389 763	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(83 868)	8 311	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		675
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
REGULARISATION DIVERSES				2 100	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

FACULTATIVE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QU'AU CAS LUS INFORMATIQUE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	3 427	KE		KF			
CORP	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants M3]		KS		KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	2 358	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	9 178	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	11 536	LO		LP			
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 920	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	3 920	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	18 882	OH		OJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	3 427	IX	3 427		
CORP	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN	2 358	MO	2 358		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	9 178	MU	9 178		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	11 536	NI	11 536		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW		
		Autres participations		IO		OX		OY		OZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	3 920	2G	3 920			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	3 920	2H	3 920			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	18 882	OM	18 882			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation des comptes En Euros.

CONSEIL REVISION EXPERTISE COMPTABILITE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 617	PF	1 142	PG		PH	2 759
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 425	QE	472	QF		QG	1 896
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 364	QM	1 044	QN		QO	6 407
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	6 788	QV	1 516	QW		QX	8 304
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	8 405	ØP	2 658	ØQ		ØR	11 063

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation des comptes En Euros.

CONSEIL REVISION EXPERTISE COMPTABILITE

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	3 920	UV	3 920	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	53 135		53 135						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8 190		8 190					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 694		3 694					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	103 297		103 297						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	15 396		15 396						
	Charges constatées d'avance	VS	2 298		2 298						
	TOTALS		VT	189 929	VU	189 929	VV				
	RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		(1) - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	234		234						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	32 909		32 909						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 782		4 782						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 284		3 284						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	14 413		14 413						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	223		223						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 632		3 632						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS		VY	59 476	VZ	59 476						
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 1 7							
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés										WA		
			de son conjoint				moins part déductible *				à réintégrer :		WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW		
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												Y7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										I8		
			- imposées au taux de 0 %										ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme										WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions										WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													Y3		
												TOTAL I	WR		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *													WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)													WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV		
			- imposées aux taux de 0 %										WH		
			- imposées aux taux de 19 %										WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs										XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*													WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations										2A		XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :															
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													ZY	
	Majoration d'amortissement *													XD	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA				
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC				
										PC					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégelée par le report en arrière du déficit		ZI				XG			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI								XJ			
		déficit (II moins I)													
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)												XN			
												XO			

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

31/03/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	88 302	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	88 302	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	6 248	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>Société ACTE 2</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	8 311		- Autres réserves	ZD	8 311				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	8 311		Report à nouveau	ZG					
								(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	8 311
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
										Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	96 698	13 117				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	28 560	35 840				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	145 171	158 366				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	18 128	26 730				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	288 557	234 053				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 160	1 371				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	1 263	2 349				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 422	3 720				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	55 804	70 083				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	43 303	44 354				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*				OB	73 902					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):				YP	2	3				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+						
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2	Néant ☒ *
--	---

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

 Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

 Exercice ouvert le : 01042016

 et clos le : 31032017

 Durée en nombre de mois 12
I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	294 863
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	6 728
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	301 590

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	262 997
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	16 226
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	279 223

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	22 367
-----------------------------	--------------------------	-----------	---------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	22 367
--	-----------	---------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	294 863	
Période de référence	GY	01/04/2016	GZ	31/03/2017	
Date de cessation			HR		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 7

N° SIRET 4 1 2 9 8 1 2 2 7 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société ACTE 2

ADRESSE (voie) 1931 ROUTE DE CAUMONT

CODE POSTAL 84800

VILLE

L ISLE SUR LA SORGUE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination LILI JEANNE

N° SIREN (si société établie en France) 805085669 % de détention 00.00 Nb de parts ou actions 500

Adresse : N° 2464 Voie ROUTE DE CAUMONT

Code postal 84800 Commune L ISLE SUR LA SORGUE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

[illegible]

Société ACTE 2
1931 ROUTE DE CAUMONT
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

ANNEXE DU 01/04/2016 AU 31/03/2017

CONSEIL REVISION EXPERTISE COMPTA
8 RUE LOUIS REGE

13008 MARSEILLE

0484268484

Certifiée conforme à l'original.
WBM neau

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 195 896.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 294 862.56 Euros et dégageant un déficit de 83 867.69- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 427	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	2 358		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 178		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	11 536	
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	3 920		
	TOTAL	3 920	
	TOTAL GENERAL	18 882	

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			3 427	3 427
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers				2 358	2 358
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				9 178	9 178
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL			11 536	11 536
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières				3 920	3 920
	TOTAL			3 920	3 920
	TOTAL GENERAL			18 882	18 882

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 617	1 142		2 759
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers	1 425	472		1 896
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 364	1 044		6 407
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	6 788	1 516		8 304
TOTAL GENERAL	8 405	2 658		11 063

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 142				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	472				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	1 044				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 516				
TOTAL GENERAL	2 658				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 920	3 920	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	53 135	53 135	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	8 190	8 190	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 694	3 694	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	103 297	103 297	
Débiteurs divers	15 396	15 396	
Charges constatées d'avance	2 298	2 298	
TOTAL	189 929	189 929	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	234	234		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	32 909	32 909		
Personnel et comptes rattachés	4 782	4 782		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 284	3 284		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	14 413	14 413		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	223	223		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 632	3 632		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	59 476	59 476		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Composition du capital social
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	40.0000	500			500

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Détail des produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	234
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 321
Dettes fiscales et sociales	6 667
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 600
Total	27 821

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

	Montant
FOURNISSEUR FACTURE NON PARVEN	
- FNP SASU LILI-JEANNE 03/17	14 400
- FNP AMANDINE BRASEY 03/17	401
- FNP CREC AGE 01/10/17	1 800
- FNP BANCHETTI verif 2013-2016	720
- ICNE 1T2017	233
PROVISION POUR CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	
- Provisions pour congés payés	4 782
- CAP HONO CAC 2017	3 600
- CAP FPC	120
- CAP TA	76
ORG SOC. CHARGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	
- Provisions pour congés payés	1 466
ETAT: CHARGES A PAYER	
- PROV CFE 1T17	223
Total	27 821

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 298
Total	2 298

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- PRIMES D'ASSURANCES	59		
- PRIMES D'ASSURANCES	631		
- PRIMES D'ASSURANCES	758		
- HONORAIRES CONSEILS	488		
- MEDECINE DU TRAVAIL	123		
- HEBERGEMENT SITE	240		
Total	2 298		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le calcul de l'Indemnité de Fin de Carrière (IFC) fait ressortir un montant de 2 679.98 € au 31 mars 2017.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	4
Etat des échéances des créances et des dettes	5
Composition du capital social	6
Fonds commercial	7
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Produits à recevoir	9
Détail des produits à recevoir	10
Charges à payer	11
Détail des charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	13
Détail des charges constatées d'avance	14
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ACTE 2

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

Au capital de 20 000 Euros

Siège social : 1931 Route de Caumont

84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

412 981 227 RCS AVIGNON

TEXTE DES RESOLUTIONS MISES AU VOTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 SEPTEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associée unique constate que les comptes laissent ressortir un déficit net de tout impôt de 83 868 Euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- aux autres réserves	:	-83 868 Euros
-----------------------	---	---------------

Après ces divers mouvements les comptes de capitaux se présenteront de la sorte

- Capital social	:	20 000 Euros
- Réserve légale	:	2 000 Euros
- Autres réserves	:	114 420 Euros

Situation nette	:	136 420 Euros
-----------------	---	---------------

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts nous vous rappelons que des dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents ;

- Au titre de l'exercice 2016 NEANT
- Au titre de l'exercice 2015 NEANT
- Au titre de l'exercice 2014 49 500 Euros

W. Bureau

Société ACTE 2

SAS au capital de 20 000 Euros

RCS AVIGNON 412 981 227

Siège social : 1931 ROUTE DE CAUMONT
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

RAPPORT DE LA PRESIDENCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/03/2017

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/03/2017 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

Nous vous rappelons qu'aux termes d'un Procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 1^{er} octobre 2016, il a été décidé d'arrêter la convention de prestation de service conclue avec la Société LILI-JEANNE en date du 3 janvier 2015, et ce à compter du 31 décembre 2016.

Nous vous indiquons encore qu'aux termes d'un Procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 2 janvier 2017, Madame Vérane BRUNEAU a démissionné de ses fonctions de Présidente au profit de la Société LILI JEANNE, et ce à compter du 2 janvier 2017. Le présent rapport vous est donc présenté par Madame Vérane BRUNEAU pour la période du 1^{er} avril 2016 au 2 janvier 2017, et conjointement par Madame Vérane BRUNEAU et la Société LILI JEANNE pour la période du 2 janvier 2017 au 31 mars 2017.

Aux termes du même Procès-verbal il a été décidé de fixer le montant de la convention entre notre Société et la Société LILI JEANNE à la somme de 12 000 € H.T. mensuels.

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 294 863 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 384 596 Euros, soit une diminution de -23 %.

VB

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de -83 868 Euros, soit -28 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 303 690 Euros contre 398 074 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de -24 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 387 558 Euros contre 389 763 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de -1 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 76 942 Euros et représentent 26 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de -48 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 2 658 Euros et représentent 1 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 85 968 Euros soit 29 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme) :

Exercice précédent	261 181 – 54 313 = 206 868
Exercice en cours	185 779 – 59 477 = 126 303

Soit une diminution de 80 565 Euros.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de -83 868 Euros

- aux autres réserves	:	-83 868 Euros
-----------------------	---	---------------

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	20 000 Euros
- Réserve légale	:	2 000 Euros
- Autres réserves	:	114 420 Euros
Situation nette	:	136 420 Euros

WB

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts nous vous rappelons que des dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents ;

- Au titre de l'exercice 2016 NEANT
- Au titre de l'exercice 2015 NEANT
- Au titre de l'exercice 2014 49 500 Euros

4/ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant n'est a relevé à ce jour.

5/ EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La diminution conséquente de notre chiffre d'affaire au cours de cet exercice social s'explique par une restructuration de personnel. En effet, nous avons décidé, afin de diminuer au maximum nos charges, de travailler en majeure partie avec des sous-traitants.

Nous mettons en œuvre de nouveaux services :

- enquêtes de masse
- mise en place d'un service recouvrement

Nous espérons ainsi accroître notre volume d'activité pour l'exercice clos au 31/03/2018 et développer un haut niveau de rentabilité pour l'avenir.

6/ ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

7/ PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

L'article L.223-6 du Code de commerce prévoit que lorsqu'une société a pris, au cours d'un exercice, une participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société ou s'est assurée le contrôle d'une telle société, il en est fait mention dans le rapport présenté aux associés sur les opérations de l'exercice et, le cas échéant, dans le rapport des commissaires aux comptes.

Ainsi, nous vous signalons qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

8/ DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39 (4°) du même code.

WB

9/ INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons que :

- les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur;
- le délai de paiement fournisseurs est de :

	< 30 jours	30 à 60 jours	> 60 jours
Fournisseurs	191.54 €		

10/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA PRESIDENCE

WBureau

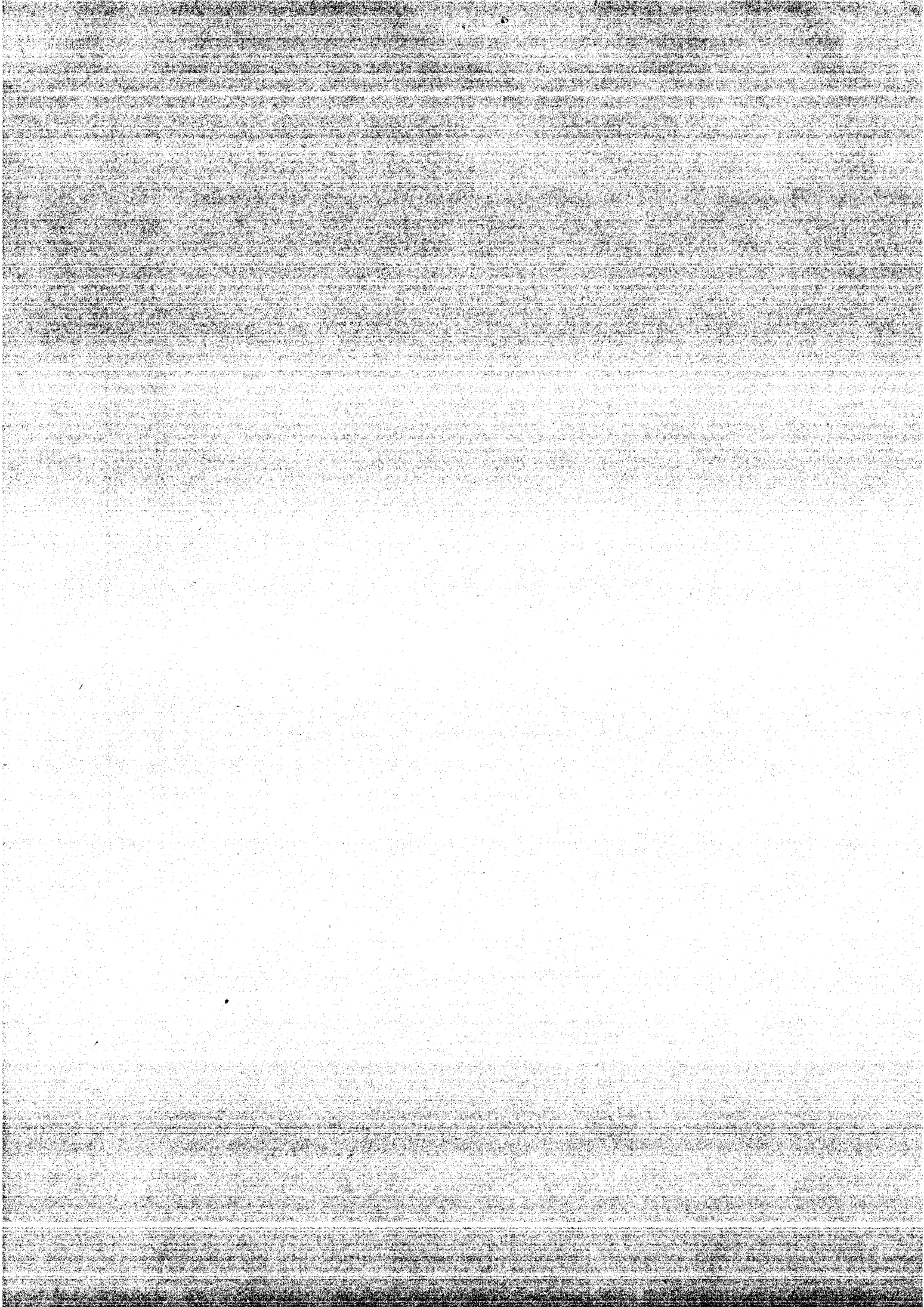
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE D.D.S

1994

EXPERTISE DE COMPTES ANNUELS 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997

ASSISTANCE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/12/2017

Page 1



ACTE 2
SAS au capital de 20 000 €
Siège social : 1931 Route de Caumont
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/03/2017

A l'associée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/03/2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

DS

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration et à la présentation des comptes de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

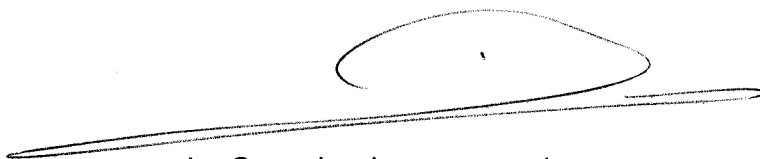
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montfavet,
le 12 Septembre 2017



Le Commissaire aux comptes
CABINET DBS, représenté par
Didier BROCHIER

Désignation de l'entreprise : <u>Société ACTE 2</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>1931 ROUTE DE CAUMONT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 1 2 9 8 1 2 2 7 0 0 0 2 5</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31 03 2017</u>					
		N-1 <u>31 03 2016</u>					
		Brut <u>1</u>					
		Amortissements, provisions <u>2</u>					
		Net <u>3</u>					
		Net <u>4</u>					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 427	2 759	667	1 810
		Fonds commercial (1)	AH				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN				
		Constructions	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
		Autres immobilisations corporelles	AT	11 536	8 304	3 232	4 747
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV					
	Avances et acomptes	AX					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU					
	Créances rattachées à des participations	BB					
	Autres titres immobilisés	BD					
	Prêts	BF					
	Autres immobilisations financières*	BH	3 920		3 920	3 920	
TOTAL (II)		BJ	18 882	11 063	7 819	10 477	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
	En cours de production de biens	BN					
	En cours de production de services	BP					
	Produits intermédiaires et finis	BR					
	Marchandises	BT					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	53 135		53 135	71 136	
	Autres créances (3)	BZ	130 576		130 576	142 249	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD					
DIVERS	Disponibilités	CF	2 068		2 068	47 796	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 298		2 298	2 943	
TOTAL (III)		CJ	188 077		188 077	264 124	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	206 959	11 063	195 896	274 601	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 920	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20...000.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	198 288	189 977
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(83 868)	8 311
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	136 420	220 288
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	234	165
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		2 190
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	32 909	23 008
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 702	28 115
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 632	834
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	59 476	54 313
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	195 896	274 601
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	59 476	54 313
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise :		Société ACTE 2				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	294 863	FH		FI	294 863	384 596
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	294 863	FK		FL	294 863	384 596	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 728	191	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	301 590	384 787
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	288 557	234 053	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 422	3 720	
	Salaires et traitements*					FY	63 630	114 121	
	Charges sociales (10)					FZ	13 312	33 908	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	2 658	3 053	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD					
	Autres charges (12)					GE	16 226	99	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	386 805	388 955
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(85 214)	(4 168)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	753	562	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	753	562	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(753)	(562)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(85 968)	(4 730)	

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

obligatoire (article 53 A
général des Impôts)

ation de l'entreprise : Société ACTE 2

		Exercice N	Exercice N-1
EXCEPTIONNELLES	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 2 100	13 287
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 2 100	13 287
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
		HI 2 100	13 287
		HJ	
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII) (IX)			246
participation des salariés aux résultats de l'entreprise (X)		HK	
impôts sur les bénéfices *		HL 303 690	398 074
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) (X)		HM 387 558	389 763
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HN (83 868)	8 311
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HO	
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HY		
(2) Dont { produits de locations immobilières	IG		675
{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HQ		
{ - Crédit bail immobilier	IH		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IJ		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IK		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	HX		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	RC		
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RD		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	A1		
(9) Dont transferts de charges	A2		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A3		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A4		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	Produits exceptionnels
		Charges exceptionnelles	2 100
REGULARISATION DIVERSES			
		Exercice N	Produits antérieurs
		Charges antérieures	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 195 896.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 294 862.56 Euros et dégageant un déficit de 83 867.69- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

73

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

96

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 427	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	2 358		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 178		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	11 536		
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	3 920		
TOTAL	3 920		
TOTAL GENERAL	18 882		

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			3 427	3 427
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers				2 358	2 358
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				9 178	9 178
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				11 536	11 536
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières				3 920	3 920
TOTAL				3 920	3 920
TOTAL GENERAL				18 882	18 882

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 617	1 142		2 759
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers	1 425	472		1 896
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 364	1 044		6 407
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	6 788	1 516		8 304
TOTAL GENERAL	8 405	2 658		11 063

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 142				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	472				
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	1 044				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 516				
TOTAL GENERAL	2 658				

93

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 920	3 920	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	53 135	53 135	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	8 190	8 190	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 694	3 694	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	103 297	103 297	
Débiteurs divers	15 396	15 396	
Charges constatées d'avance	2 298	2 298	
TOTAL	189 929	189 929	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	234	234		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	32 909	32 909		
Personnel et comptes rattachés	4 782	4 782		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 284	3 284		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	14 413	14 413		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	223	223		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 632	3 632		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	59 476	59 476		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

23

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	40.0000	500			500

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

03

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

93

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Produits à recevoir

98

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Détail des produits à recevoir

93

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	234
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 321
Dettes fiscales et sociales	6 667
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 600
Total	27 821

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

	Montant
FOURNISSEUR FACTURE NON PARVEN	
- FNP SASU LILI-JEANNE 03/17	14 400
- FNP AMANDINE BRASEY 03/17	401
- FNP CREC AGE 01/10/17	1 800
- FNP BANCHETTI verif 2013-2016	720
- ICNE 1T2017	233
PROVISION POUR CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	4 782
- Provisions pour congés payés	3 600
- CAP HONO CAC 2017	120
- CAP FPC	76
- CAP TA	
ORG SOC. CHARGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	1 466
- Provisions pour congés payés	
ETAT: CHARGES A PAYER	
- PROV CFE 1T17	223
Total	27 821

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 298
Total	2 298

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- PRIMES D'ASSURANCES	59		
- PRIMES D'ASSURANCES	631		
- PRIMES D'ASSURANCES	758		
- HONORAIRES CONSEILS	488		
- MEDECINE DU TRAVAIL	123		
- HEBERGEMENT SITE	240		
Total	2 298		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

23

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le calcul de l'Indemnité de Fin de Carrière (IFC) fait ressortir un montant de 2 679.98
€ au 31 mars 2017.



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
AVIGNON

18/04/2018

2 boulevard LIMBERT
BP 21063
84097 AVIGNON CEDEX 9
www.greffe-tc-avignon.fr / www.infogreffe.fr

cabexsud
8, rue louis rege
13008 Marseille 08

N/REF : RCS AVIGNON 412 981 227 (98 B 612)
Dépôt d'acte(s) de société
ACTE 2
1931, route de Caumont
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
SZ

Objet : dépôt des comptes annuels incomplet – demande de régularisation sous quinzaine

Madame, Monsieur,

Suite au dépôt des comptes annuels de la société en références, nous constatons que celui-ci est irrégulier et que nous ne pouvons l'enregistrer en l'état. Nous vous remercions de nous faire parvenir **dans les 15 jours du présent courrier** :

- ☐ 1 exemplaire original du rapport du commissaire aux comptes.

Ainsi qu'un chèque complémentaire de 2.58 euros (en cas d'absence du chèque complémentaire et/ou des documents demandés, le dossier vous sera retourné non traité et facturé),

Dans l'attente de la régularisation urgente de votre dossier,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Les greffiers,



IMPORTANT : en cas d'absence du chèque complémentaire et/ou des documents demandés, le dossier vous sera retourné non traité et facturé 4,86 euros avec toutes les conséquences de droit (injonction de déposer les comptes avec astreinte, condamnation pénale, etc.).

MERCI DE JOINDRE A VOTRE COURRIER REPONSE UNE COPIE DE LA PRESENTE

Greffe du tribunal de Commerce
D'Avignon
2 boulevard LIMBERT
Bp 21063
84097 AVIGNON cedex 9

Marseille, le 23/04/2018

Objet : Rapport du commissaire au compte
Réf interne 2018-04-23-01
Vos refs : RCS AVIGNON 412 981 227 (98 B 612)

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE D'AVIGNON

27 AVR. 2018

ARRIVEE

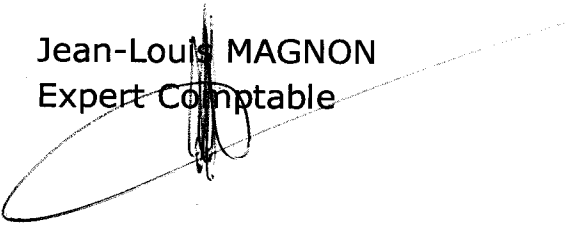
Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint 1 exemplaire original du rapport du commissaire aux comptes accompagné d'un chèque de 2.58€ libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Louis MAGNON
Expert Comptable





GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
AVIGNON

18/04/2018

2 boulevard LIMBERT
BP 21063
84097 AVIGNON CEDEX 9
www.greffe-tc-avignon.fr / www.infogreffe.fr

cabexsud
8, rue louis rege
13008 Marseille 08

N/REF : RCS AVIGNON 412 981 227 (98 B 612)
Dépôt d'acte(s) de société
ACTE 2
1931, route de Caumont
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
SZ

Objet : dépôt des comptes annuels incomplet – demande de régularisation sous quinzaine

Madame, Monsieur,

Suite au dépôt des comptes annuels de la société en références, nous constatons que celui-ci est irrégulier et que nous ne pouvons l'enregistrer en l'état. Nous vous remercions de nous faire parvenir **dans les 15 jours du présent courrier** :

- ☐ 1 exemplaire original du rapport du commissaire aux comptes.

Ainsi qu'un chèque complémentaire de 2.58 euros (en cas d'absence du chèque complémentaire et/ou des documents demandés, le dossier vous sera retourné non traité et facturé),

Dans l'attente de la régularisation urgente de votre dossier,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Les greffiers,



IMPORTANT : en cas d'absence du chèque complémentaire et/ou des documents demandés, le dossier vous sera retourné non traité et facturé 4,86 euros avec toutes les conséquences de droit (injonction de déposer les comptes avec astreinte, condamnation pénale, etc.).

MERCI DE JOINDRE A VOTRE COURRIER REPONSE UNE COPIE DE LA PRESENTE

**Grefe du Tribunal de Commerce de
D'AVIGNON**

2 boulevard Limbert
BP 21063
84097 Avignon cedex 9

Marseille, le 05/04/2018

OBJET : Dépôt des comptes annuels SANS option de confidentialité

SASU ACTE 2

ref interne 2018-04-05-02

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE D'AVIGNON

09 AVR. 2018

AR. 17...

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après aux fins d'enregistrement :

- 1 exemplaire de l'A.G.O statuant sur les comptes de fin d'année de l'exercice clos le 31/03/2017.
- 1 exemplaire des comptes annuels,
- 1 exemplaire de l'annexe,
- 1 exemplaire du texte des résolutions,
- 1 exemplaire du rapport de la gérance
- Un chèque de **45.48 Euros** à l'ordre du greffe du tribunal de commerce,

Nous vous remercions par avance de bien vouloir renvoyer le certificat d'enregistrement et la facture relative à cette opération à l'adresse de notre cabinet pour le suivi interne du dossier.

Nous restons à votre disposition pour tout complément ou renseignement et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

JL MAGNON

Expert-Comptable

